

COMPTE-RENDU – Réunion du Comité Syndical en date du 04/04/2024**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL****Date de la convocation : 27/03/2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le 4 Avril à 09H30, les membres du Comité Syndical, légalement convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes de St Ouen du Tilleul sous la présidence de M. MEDAERTS Dominique.

Le tableau suivant récapitule les personnes présentes et les votants :

	Collectivité Adhérente	Délégué Titulaire	Présent	Délégué suppléant	Présent	Membres présents et votants	Nom Votant par procuration	Nbre de Votants	Nombre de pouvoir
1	Amfreville-Saint-Amand	ARTAUD Fabien		HUBAILLE Jean-Louis	1	1		1	0
2	Bacquepuis	DEMAEGDT Thierry	1	PORET Cédric		1		1	0
3	Barneville sur seine	CHERVILLE Mery	1	MAQUAIRE Olivier		1		1	0
4	Bernienville	MALZY Philippe		LEBRETON Cyrille		0		0	0
5	Boissey le Châtel	LAMOTTE Pascal	1	DALLE Johan		1		1	0
6	Bonneville Aptot - Ccpavr	LEGRAND Vincent	1	BASSET Francis		1		1	0
7	Bosgouet	BERTIN Franck	1	VAN DAMME Françoise		1		1	0
8	Bosrobert	GARNIER Auguste		DEPRE Chantal		0		0	0
9	Bosroumois	VANHEULE Philippe	1	BOONE Thomas		1		1	0
10	Bouquetot	GRAINVILLE Joël	1	TABOUELLE Christophe		1		1	0
11	Bourg Achard	TEMPERTON Joël	1	HERSANT Stéphane		1		1	0
12	Brestot - Ccpavr	MIMIEUX Frédéric		BESSARD Jonathan		0		0	0
13	Calleville	DUVAL Christian	1	SCRIBOT Frédéric		1		1	0
14	Canappeville	GOBEAUT René	1	BREANT Gilles		1		1	0
15	Caumont	DUFROY Maria	1	LEROY Xavier		1		1	0
16	Ceszeville	FOSSARD Nicolas		DEBUS Alain		0		0	0
17	Combon	LECAVELIER-DÉSÉTANGS Rémy		DELANNOY Patrice		0		0	0
18	Crestot	PERNELLE Benoît	1	DESSAUX Alain		1		1	0
19	Criquebeuf la Campagne	DAUTRESME Thierry		MARIE Michèle	1	1		1	0
20	Crosville la Vieille	BOIDIN Jean-Marie	1	CARPENTIER Pascal		1		1	0
21	Daubeuf la Campagne	BUSSIÈRE Laurance	1	BUISSON Sébastien		1		1	0
22	Ecaquelon - Ccpavr	HOMO Daniel		LEBOUCHER Alain		0		0	0
23	Ecardenville la Campagne	LECOQ Didier		SALIOU Dominique		0	LEFEBVRE	1	1
24	Ecauville	PLESSIS Elisabeth		POUESSEL Michaël		0		0	0
25	Ecquetot	CHEVALLIER Patrice	1	LONCKE Didier		1		1	0
26	Epegard	DEMARE Pascal	1	GEZOLME Patrick		1		1	0
27	Epreville Pres Le Neubourg	ELIOT Patrick	1	BRIOSNE Maurice	1	1		1	0
28	Eturqueraye	GENCE Claude	1	LECOMPTE Didier		1		1	0
29	Flancourt-Crescy-en-Roumois	PECOT Bertrand	1	MASSELIN Arnaud		1		1	0
30	Fouqueville	SOENEN Bruno	1	ROULLÉ Guillaume		1		1	0
31	Grand Bourgtheroulde	LECLERC Stéphane	1	Couturier Anne laure		1		1	0
32	Graveron Semerville	CHEVALIER Édouard	1	CARRERE-GODEBOUT Claire		1		1	0
33	Harcourt	DUVEY Marc	1	POHER Jean-Claude		1		1	0
34	Hauville	FAUCON Thierry		VERDUN Sylvie		0	DEZELLUS	1	1
35	Hectomare	METTAIS Marie-Hélène	1	PLOYART François		1		1	0
36	Hondouville	PAVLATA Ladislav		PARIS Jean-Charles		0	PLESSIS	1	1
37	Honguemare Guenouville	BILLY Eric	1	VANDERMEERSCH Philippe		1		1	0
38	Ileville sur Montfort - Ccpavr	HEBERT Maryan	1	/		1		1	0
39	Iville	ADAM Jean-Paul	1	MAUGY Luc-Jean		1		1	0
40	La Harengère - Case	BOULAND Hervé	1	LE SUEUR Patrick	1	1		1	0
41	La Haye Aubrée	LAFERTÉ Stéphane		AMETTE Paulette		0		0	0
42	La Haye de Calleville	VOISIN Jean-Baptiste	1	/		1		1	0
43	La Haye de Routot	BINET Jacques		GOLFRIN Olivier		0		0	0
44	La Haye du Theil	PORTE Michel	1	COUCHAUX Alain		1		1	0
45	La Neuville du Bosc	FORCHER Bernard		CORNU Jean-Claude		0	BUSSIÈRE	1	1
46	La Pyle	HEUGHEBAERT Philippe		MARAI Denis		0		0	0
47	La saussaye - Case	CHOLLET Lionel	1	PIEDNOEL Alain		1		1	0
48	La Trinité de Thouberville	BOITOUT Gérard		AUBER François		0	DUFROY	1	1
49	Le Bec Hellouin	FINET Pascal	1	GAUTIER Alban		1		1	0
50	Le Bec Thomas - Case	FLAMBARD Jean-Luc	1	SOENEN Joris		1		1	0
51	Le Bosc du Theil	REVEILLERE Michel	1	PARIS Lucienne		1		1	0

52	Le Landin	DEZELLUS Michel	1	CORAL-BELIER Edouard		1		1	0
53	Le Neubourg	BRONNAZ Francis		ONFRAY Didier	1	1		1	0
54	Le Thuit de l'Oison	DOUBET Gilbert		LESUEUR François	1	1		1	0
55	Le Tremblay Omonville	LEFEBVRE Jean-François	1	LEFEBVRE Michel		1		1	0
56	Le Troncq	FERCOQ Mickaël	1	SAMSON Catherine	1	1		1	0
57	Les Monts du Roumois	LOIR Jean-Louis	1	BUGENNE Richard		1		1	0
58	Malleville sur le Bec	GILLES Emmanuel	1	POOT Matthieu		1		1	0
59	Mandeville - Case	MEDAERTS Dominique	1	JOURDAIN Jean-Paul		1		1	0
60	Marbeuf	GAILLARD Thomas	1	VANHEULE Pascal		1		1	0
61	Mauny	DORANGE Chrysis		NOËL Charly		0		0	0
62	Nassandres sur Risle	WEBER Claude	1	LEFEBVRE Isabelle		1		1	0
63	Pont Authou - Ccpavr	LECONTE Albert		DUHAMEL Thierry	1	1		1	0
64	Quittebeuf	CHERON Benoit		BÉTILLE-POUSSET Sylvie		0		0	0
65	Rougemontiers - Ccpavr	DE WULF Joël	1	LEREFAIT Cyrille		1		1	0
66	Rouge-Perriers	LERDU Bruno	1	PREVOST Françoise	1	1		1	0
67	Routot - Ccpavr	LOLLIER Yann	1	BARON Frédéric		1		1	0
68	Saint Aubin d'Ecrosuille	DEPARIS Christiane		DEPITRE Patrick	1	1		1	0
69	Saint Cyr la Campagne - Case	JOUET Raoul	1	TAVENNEC Gaëlle		1		1	0
70	Saint Denis des Monts	MORIN Olivier	1	DELARUE Damien		1		1	0
71	Saint Didier des Bois - Case	GOY Jacky	1	MORISSE Michel		1		1	0
72	Saint Eloi de Fourques	SZALKOWSKI Denis	1	FIQUET Stéphane	1	1		1	0
73	Saint Germain de Pasquier - Case	LAFILLE Laurence		CHOMBART Jean-Charles	1	1		1	0
74	Saint Léger du Gennetey	ROMAIN Philippe	1	LEROUX Pierre	1	1		1	0
75	Saint Meslin du Bosc	BONNEAU Christian	1	JOUEN Éric	1	1		1	0
76	Saint Ouen de Pontcheuil	DUVAL Daniel	1	LEMULLIER Corinne		1		1	0
77	Saint Ouen de Thouberville	LECOQ Denis	1	THIEBAULT Damien	1	1		1	0
78	Saint Ouen du Tilleul	MATHE Michel	1	AUBOURG Jean		1		1	0
79	Saint Paul de Fourques	GUILLOT Annick	1	PLESANT Jacky		1		1	0
80	Saint Philbert sur Boissey	JOUIS NUPER Caroline		BUCHER Franck		0	MORIN	1	1
81	Saint Pierre des Fleurs	BESSIERE Yann	1	GERMAIN Bruno	1	1		1	0
82	Saint Pierre du Bosguérard	MOENS Vincent	1	VANNIER Gisèle	1	1		1	0
83	Sainte Colombe La Commanderie	LARGESSE Jacky	1	DEGROOTE Frédéric		1		1	0
84	Sainte Opportune du Bosc	DECROOS Marc	1	VANHEULE André		1		1	0
85	Thénouville	SARRADE Patrick	1	LAMY François		1		1	0
86	Thibouville	LEGER Corinne	1	VOTTIER Philippe		1		1	0
87	Thierville - Ccpavr	RESENCOURT Michel		SIMON Steave		0		0	0
88	Tournedos Bois Hubert	PHILIPPE Jean-Pierre	1	DEWULF Pascal		1		1	0
89	Tourville la Campagne	BOURGAULT Hugues	1	BAYEZ Christian	1	1		1	0
90	Venon	VAUQUELIN Bernard	1	LEROY Catherine		1		1	0
91	Villettes	ROBACHE Arlette	1	DEGOULET Cécile	1	1		1	0
92	Villez sur le Neubourg	PLESSIS Gérard	1	SETIF Dominique		1		1	0
93	Vitot	RUPIN Hervé		LELARGE Joël	1	1		1	0
94	Voiscreville	LELOUARD Jean- Paul	1	FRÉRET Ludovic		1		1	0
95	Vraiville - Case	GAMBLIN Hervé		MEEUS Marcel		0		0	0
TOTAL			67		20	75	0	81	6

Il y avait donc 75 membres présents sur 95 en exercice et 81 votants dont 6 pouvoirs

ECARDENVILLE LA CAMPAGNE a donné pouvoir à Mr LEFEBVRE.

HAUVILLE a donné pouvoir à Mr DEZELLUS.

HONDOUVILE a donné pouvoir à Mr PLESSIS.

LA NEUVILLE DU BOSCO a donné pouvoir à Mme BUSSIÈRE.

LA TRINITE DE THOUBERVILLE a donné pouvoir à Mme DUFROY.

ST PHILBERT SUR BOISSEY a donné pouvoir à Mr MORIN.

Secrétaire de séance : Hugues BOURGAULT.

Assistaient également :

- M. SERREAU Jean, directeur général et financier
- Mme LEHO Céline, directrice générale adjointe
- Mme LÉBOULENGER Julie, directrice technique
- Mmes BABIRAT Angèle, VINCENT Alicia, service comptabilité
- Mr Joshua GAUTHEREAU, responsable de production
- Mr Stéphane DOUVENOU, responsable d'exploitation

Prise de parole du collectif avant démarrage de l'assemblée générale.

1. Mot d'accueil du président

Mr Medaerts excuse Mr Artaud pour son absence à cette assemblée et adresse ses remerciements à la commune de St Ouen du Tilleul pour le prêt de la salle.

Il tient à rappeler les règles de bienséance applicables durant cette assemblée.

Une proposition tarifaire révisée sera présentée ce jour, ne permettant pas les projets prévus initialement mais permettant un fonctionnement minimal.

Une étude va être menée avec un cabinet de conseil pour minimiser l'impact des investissements dûs aux usines de retraitement sur le prix de l'eau pour les usagers, avec pour priorité les besoins sur le captage du Neubourg.

Le SERPN a la volonté d'avoir un outil moderne de production et de distribution de l'eau potable mais les défis à relever sont nombreux.

Les charges d'investissement, de remplacement, de renouvellement et d'entretien de notre patrimoine demande toujours plus de capitaux.

Les infrastructures initiales ont été payées par les finances publiques à l'origine, aujourd'hui « l'eau paye l'eau ». Le recours à l'emprunt permet bien évidemment de minimiser l'impact pour l'utilisateur mais il a ses limites.

Une augmentation du prix de l'eau n'aura d'impact sur la tarification qu'en 2025, la protection de la ressource continue donc son travail à la mise en place de pratiques vertueuses même si les résultats ne seront pas immédiats.

Mr Medaerts salue l'exemplarité du personnel du SERPN attaqué aux quotidiens dans le contexte actuel.

Prise de parole de Mr Bessiere, délégué de la commune de St Pierre des Fleurs et parlant en son nom au titre de sa commune : Il y a ici une faute politique majeure, après 3 années de forte inflation, comment accepter une augmentation démesurée ? Il n'est pas acceptable de vous laisser porter la parole du serpn plus longtemps. Le SERPN est plongé dans une crise majeure qu'il convient de régler. Nous réclamons donc la démission du président et des vices président. Il est urgent de piloter ces enjeux majeurs, de remettre en place un dialogue apaisé et de passer la main.

Prise de parole de Mr Onfray : Lecture du communiqué qui sera publié, en pièce jointe.

- **Le Président propose que les votes des délibérations soient à bulletin ouvert ou secret :**

Ouvert à 28 voix, Secret à 52 voix, et 1 abstention.

Les votes seront donc à bulletin secret.

2. Approbation du compte rendu du comité syndical du 22/02/2024

Le compte rendu est approuvé avec 57 voix pour, 4 contre et 20 abstentions.

3. Réalisations 2023

Présentation par Jean Serreau selon diaporama exposé.

Question du délégué du Bec Thomas : En parlant des mesures de poteaux, mesures ont été faites, diminution constatée de 10 à 15%, communication adressée au SERPN pour en connaître la cause et les solutions potentielles, aucune réponse à ce jour. Il y a un manque de communication.

Des manœuvres sont en cours sur le réseau avant de mesurer à nouveau avec un fonctionnement différent pour voir si une amélioration est possible.

Présentation par Julie Leboulenger selon diaporama exposé.
Diffusion de la vidéo sur la protection de la ressource.

Prise de parole de Mr Szalkowski : Il s'agit d'un désastre collectif, ce n'est pas que le SERPN, mais aussi l'ARS, l'AESN, la DDTM, et une foultitude d'organismes. Il faut indemniser les agriculteurs, protéger les points de captage, les bétouilles, il y a un manque de prise de conscience de ce que nous faisons collectivement. Cette vidéo est une négation de la réalité.

Prise de parole du collectif : Mr Brun, député de l'Eure, annonce la construction d'une seule usine contre les 6 nécessaires annoncées.

Le tremblay n'est que la première usine, à construire en priorité.

L'état a permis de répandre certains produits et nous oblige de prendre en compte ses éléments aujourd'hui. L'état se doit de nous aider afin de trouver une solution. Il donne des instructions déraisonnables et subites, et de plus contradictoires, sans donner les moyens de les suivre. Et c'est cela qui est attendu du SERPN, si ce n'est fait tout du moins pas présenté.

Les démarches ont été effectuées pour alerter les autorités compétentes et obtenir des financements, lettre au président de la République, député, sénateur, ministre, et pour l'instant aucune réponse n'a été reçue en retour. Si aujourd'hui nous obtenons des subventions ce sera à hauteur de 40% de la part de l'AESN, mais si nous sommes subventionnés, tout le monde doit être aidé sachant que 80% des eaux en France sont polluées à la molécule de chlorothalonil.

L'état doit assumer les décisions prises il y a plusieurs années, prendre ses responsabilités et participer aux financements des investissements imposés aujourd'hui.

4. Projets 2024

Présentation par Julie Leboulenger selon diaporama exposé.

Le SERPN continue donc les travaux déjà engagés, les études déjà démarrées, 3kms de renouvellement de canalisation sont programmées, les nouveaux branchements et quelques remplacements de compteurs. Pas de nouveaux travaux spécifiques, ni de rénovation de château d'eau. En termes de pompage et traitement, le SERPB va se limiter aux urgences.

5. Bilan

Présentation par Jean Serreau selon diaporama exposé.

6. Compte de gestion 2023

Présentation par Mr Medaerts.

Le compte de gestion est approuvé avec 67 voix pour et 7 contre et 7 abstentions.

7. Compte administratif 2023

Lecture par Mr Vauquelin, doyen de l'assemblée.

Le compte administratif est approuvé avec 59 voix pour et 10 contre et 11 abstentions.

8. Affectation de résultat 2023

Présentation par Mr Medaerts.

L'affectation de résultat est approuvé avec 57 voix pour et 11 contre et 13 abstentions.

9. Annulation du prix de l'eau du 01/04/2024

La délibération est approuvée avec 70 voix pour, 9 contre et 1 abstention.

10. Prix de l'eau au 01/07/2024

Prise de parole de Mr Bougault, se positionnant contre l'augmentation du prix de l'eau au 01/04 :

J'estime que l'abonnement est trop important. Les usines ne seront pas financées, l'abonnement auraient donc pû être moins important.

Il est rappelé que de ce fait uniquement 3 kms de canalisations cette année seront remplacées, contre 15 kms préconisés et 2.60€ du prix du m3 d'eau selon rapport de la chambre régionale des comptes. En écoutant un tel discours, on ne refera jamais 10 kms, comme les années précédentes de renouvellement de canalisations, pas de rénovation de château d'eau, pas de renouvellements de branchements plomb, les travaux ne seront simplement pas fait et ce sont les générations futures qui en subiront les conséquences.

La délibération est approuvée avec 58 voix pour, 20 contre et 2 abstentions.

11. Budget primitif 2024

Le budget primitif 2024 est approuvé avec 53 voix pour et 14 contre et 13 abstentions.

Question concernant les hausses en matière de recettes de ventes d'eau et les hausses de charges de personnel.

Toutes ces explications ont été fournies dans la note de synthèse.

Question concernant les études prévues au budget.

Il s'agit d'études sur le dimensionnement des stations, des PSE, de la protection de la ressource en général, subventionnées parfois jusqu'à 80% par l' AESN.

Combien donne l' AESN en compensation des PSE ?

L' AESN subventionne à 100% .

Si parmi les élus, certains bénéficient de cette aide, il y a conflit d'intérêt et ces derniers ne devraient pas participer au vote.

Le budget proposé n'est pas un budget de crise. Il n'est pas ressenti un effort effectué sur les dépenses, pour avoir un effort partagé.

Les charges de personnel sont maîtrisées et notamment avec le gel de poste , un poste ne sera pas remplacé. Les frais de fonctionnement comme l'énergie sont impossible à réduire du fait des augmentations tarifaires. Le nécessaire est fait pour minimiser au maximum les dépenses et réduire l'impact sur les usagers.

Pour rappel , il y a eu 25% d'augmentation sur le marché de travaux de renouvellement de canalisations. Les lignes budgétaires en investissement sont massivement revues à la baisse et en terme de fonctionnement le calcul a été fait au plus juste.

12.Délibérations

- **Délibération : emprunt de 3M€**

La délibération est approuvée avec 53 voix pour, 20 contre et 6 abstentions.

- **Délibération : ligne de trésorerie**

La délibération est approuvée avec 60 voix pour, 13 contre et 5 abstentions.

13.Questions diverses

Les usagers ont ils reçu des factures exactes ou erronées ?

Les factures sont justes.

Les mensualisations ont été envoyées avant annonce d'une réduction du prix de l'eau. Un message sur le site internet a été publié courant avril, et les échéanciers vont être recalculés recalculés selon le dernier prix voté.

Pour info l'envoi d'un courrier à chaque abonné coûte environ 35 000€ , toutes les informations sont néanmoins publiées sur notre site internet et consultables.

Comment va être géré le recalcul ?

L'échéancier va être recalculé et le solde se basera sur le relevé réel.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h30.